

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-R-017

Séance du 05 mai 2022

Avis relatif à la demande d'autorisation de travaux pour la sécurisation des aménagements du tunnel de l'Epine dans la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette

Lors de la séance du 05 mai 2022, le CSRPN a examiné la demande d'autorisation de travaux pour la sécurisation des aménagements du tunnel de l'Epine dans la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du lac d'Aiguebelette.

Considérant :

- 1 – la motivation de sécurité publique de ces travaux ;
- 2 – les relations de concertation établies entre le maître d'ouvrage et les co-gestionnaires de la RNR ;
- 3 – les mesures prévues pour réduire les impacts des travaux ;

le CSRPN rend un **avis favorable avec les recommandations suivantes** :

- compte-tenu des espèces mentionnées dans le dossier et du débat avec le pétitionnaire lors de la séance de ce jour, en particulier la Vespère de Savi *Hypsugo savii*, (Bonaparte, 1837) et le Molosse de Cestoni *Tadanida teniotis* (Rafinesque, 1814) qui sont toutes deux des espèces rupestres à fort potentiel en milieu calcaire, nous recommandons avant et après la phase de chantier, une utilisation des techniques les plus appropriées, pour mettre en évidence l'existence et la localisation de leurs gîtes éventuels ;
- en phase de chantier, dans et autour de la zone d'emprise (rayon de 100 mètres) afin de permettre aux individus potentiellement présents d'échapper aux conséquences des travaux réalisés ;
- après la phase de chantier un suivi régulier de leur présence une fois les travaux réalisés dans la même zone que la phase de travaux afin d'avoir connaissance de l'évolution de la situation sur le site.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

